

COMMUNE DE POISSON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 NOVEMBRE 2016 à 20 h 30

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, AUDUC Jean-Marc, BRIVET Isabelle, DESCHARMES Frédéric, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusé(s) : AUPECLE Mathilde et SOLEYMIEUX Aimé

Absent(s) : Néant

Secrétaire de séance : BERNARD Didier

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 29/09/2016.

DELIBERATIONS DIVERSES PRISES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

* **Eclairage public** : Le CM donne son accord pour le renouvellement des commandes vétustes de l'ensemble de l'éclairage public. Devis : 2254 € subventionné à 50 % par le SYDESL (Syndicat d'Electrification de Saône-et-Loire)

* **Rétrocession concession cimetière** : Le CM donne son accord pour la rétrocession à titre onéreux d'une case de columbarium devenue libre et charge M. le Maire de rembourser la somme qui revient au titulaire, diminuée du temps d'utilisation, soit environ 274 €.

* **Nomination de deux délégués suppléants au SIEB (Syndicat des Eaux du Brionnais)** : Afin de pallier les problèmes de quorum lors des séances du SIEB et suite à l'arrêté préfectoral du 3/11/2016, il est demandé au CM de désigner deux délégués suppléants pour la commune de POISSON. Le CM nomme Joël GUYOT de CAILA et Jean-Marc AUDUC respectivement suppléants de Jean-Paul BRIVET et Jean-Paul AUGAGNEUR.

* **Révision du plan département des itinéraires et promenades et de randonnées (PDIPR)** : Le CM donne son accord pour réviser la liste des voies et chemins communaux inscrits au PDIPR.

* **Décision budgétaire** : le CM donne son accord pour imputer en section d'investissement du budget 2017 les biens inférieurs à 500 € TTC non compris dans la liste réglementaire.

PRECISIONS : le CM n'applique aucune augmentation des tarifs pour 2017 (location salle, concession cimetière, redevance assainissement).

TRAVAUX

* **Commission environnement** : La haie de lauriers sera taillée par l'entreprise BLANCHON de POISSON. La commission étudie la possibilité d'obtenir gratuitement des arbustes.

* **Commission information** : La commission s'est réunie pour la préparation du bulletin 2017. Les textes doivent parvenir en mairie pour le 5 décembre dernier délai. L'ultime réunion est fixée au 12/12/2016.

* **Commission des bâtiments** : La commission est invitée à se réunir le 30/11/2016 à 20 h. Il est envisagé de repeindre la cuisine de la salle communale.

* **Commission voirie et réseaux** : Les travaux annuels de voirie pris en charge par la Communauté de Communes sont terminés. Reste uniquement la réfection de trottoirs à réaliser (soit devant la Poste, soit devant l'Eglise). La mise en viabilité du chemin communal desservant la maison de Thomas BODET à l'Etang est en cours. La commune participe à hauteur de 30 % dans sa réfection. Des matériaux ont été apportés et mis en place en commun avec la commune de VARENNE L'ARCONCE sur une portion de chemin limitrophe d'environ 100 m. La résolution d'un problème d'évacuation des eaux à Sermaize du Haut est en cours. A la demande des riverains du Hameau du Sablon, le CM accepte de combler une ancienne mare située en partie sur un délaissé communal afin d'élargir le passage à cet endroit. Ces travaux se feront à la belle saison. Le curage des fossés sera confié à la CUMA et le grès sera commandé comme chaque année pour l'entretien des chemins.

Les travaux de renforcement du réseau électrique sont en cours au hameau des Loges et devraient se terminer bientôt.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus et plus spécialement :

- Du compte rendu du conseil d'école.
- De la révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de St-Yan : avis favorable.
- Des accords de subvention reçus pour l'informatisation de la bibliothèque (coût total HT 5490 €, subvention Etat de Département 4048 €) et pour les travaux d'installation d'une chaufferie à bois déchiqueté (estimation coût 438000 € HT, subvention Etat et Département 279350 €, soit 64 %). M. le Maire précise qu'un autre dossier devra être déposé en 2017 afin d'obtenir un taux de subvention supérieur pour ces travaux spécifiques.
- De l'exclusion temporaire de 4 mois d'un employé communal.
- De la circulaire préfectorale du 24/11/2016 traitant de l'Influenza Aviaire et informant la commune de son classement en zone à risque modéré vis-à-vis de la transmission de la grippe aviaire. A ce jour l'obligation de confinement ne s'applique pas sur la commune.
- De l'avancement du projet de construction du Centre de Loisirs intercommunal à PARAY LE MONIAL. Le permis est accepté. Le déménagement des locaux actuels vers l'école de musique est programmé début décembre.

QUESTIONS DIVERSES

Isabelle BRIVET : demande si une allée piétonne protégée (du style de celle existant côté PARAY) pourrait être aménagée côté CHAROLLES jusqu'au chemin de la Babeline. Le Maire répond que ce projet a fait l'objet d'une réflexion dès 2001 mais que la place nécessaire à cet aménagement ne paraît pas suffisante. Une nouvelle réflexion peut néanmoins être engagée.

Le CM fixe la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire au dimanche 08 janvier 2017 à 10 h 30 à la salle communale.

Le maire sollicite la présence de conseillers municipaux pour assurer la sécurité lors de la soirée des illuminations du village fixée cette année au 09 décembre 2016.

Le Maire lève la séance à 23 h 00
Fait à Poisson, le 24/11/2016



Le Maire,
J. GUYOT de CAILA